



DYNAMIQUE  
ECONOMIQUE  
NORD ALLIER

DYNAMIQUE ECONOMIQUE NORD ALLIER

 [www.denallier.com](http://www.denallier.com)

Commission Particulière du Débat Public  
A l'attention de Madame Claude BREVAN  
Passage d'Allier  
03000 MOULINS

Objet : Débat Public sur la RCEA

Moulins, le 28 Janvier 2011

Madame la Présidente,

L'association de chefs d'entreprises DENA, Dynamique Economique Nord Allier, créée en 1993, rassemble une quarantaine d'entreprises des bassins de Moulins et de Dompierre-sur-Besbre employant plus de 1500 personnes.

A l'occasion du débat public sur la RCEA, les chefs d'entreprises regroupés au sein de DENA rappellent que, faute de disposer d'infrastructures à la hauteur des besoins et des attentes des entreprises et des habitants, le développement économique de l'Allier se trouve aujourd'hui très fortement pénalisé par l'état actuel de la RCEA. Aussi pour ces chefs d'entreprises, la mise à 2x2 voies de la RCEA est une absolue nécessité afin de :

- assurer la sécurité des usagers de cette route ;
- améliorer la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire ;
- profiter de la situation géographique de l'Allier et y attirer de nouvelles entreprises ;
- inverser les tendances démographiques en permettant la venue de nouvelles populations soucieuses de venir s'installer dans des départements bien desservis et totalement désenclavés.

L'association DENA estime que la concession autoroutière représente, dans le contexte budgétaire actuel de l'Etat, la seule solution permettant d'achever dès 2017 l'aménagement à 2x2 voies de cet axe routier entre l'A71 et l'A6.

Elle soutient donc de manière déterminée cette concession et demande que soient inclus dans le périmètre du projet les points suivants :

- le maintien des échangeurs actuels permettant une bonne irrigation du territoire, l'intégration complète de l'échangeur RN7/RCEA, la construction d'un nouvel échangeur à la hauteur du PAL, l'étude d'une liaison performante entre la RCEA et le bassin de Bourbon Lancy ;
- l'obligation du maître d'ouvrage à rechercher par tous les moyens à minimiser le coût des péages pour les usagers locaux.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Didier LUMINET, Président

Association loi 1901 – C.C.I. Moulins-Vichy – 17 Cours Jean Jaurès – BP 1729 – 03017 MOULINS CEDEX  
Tél. 04 70 35 40 32 - Fax 04 70 35 40 99 – [cberger@moulins-vichy.cci.fr](mailto:cberger@moulins-vichy.cci.fr)